

Hommage à Jacques Sauvageot Le Père-Lachaise, 16 novembre 2017

Si l'activité politique de Jacques Sauvageot est bien connue, celle qu'il a menée au sein du monde de l'art, un pan de vie resté malgré tout politique l'est en revanche moins. Jacques, historien de l'art, est nommé au milieu des années soixante-dix professeur d'histoire de l'art à l'école des beaux-arts de Nantes. Outre son engagement syndical et sa mission d'enseignement, il constitue autour de lui un groupe qui anime la galerie de l'école par des expositions qui font date. En 1989, il est recruté comme directeur de l'école des beaux-arts de Rennes, où il restera jusqu'à sa retraite en 2009. C'est donc plus de trente années qu'il consacra à l'art et à son enseignement. Mais ce qui est essentiel ici, ce n'est pas le nombre des années, c'est l'intensité de la réflexion qu'il consacre à l'école et à ceux qui la fréquentent, les étudiants, les professeurs, car Jacques ne lésine ni sur le temps, ni sur la générosité, et en plus de ses fonctions de directeur, il continue d'enseigner.

Je n'ai pas connu Jacques professeur à Nantes, ni la première moitié de sa direction de Rennes. C'est en 2001, lors du premier séminaire d'été des directeurs auquel j'assistais – j'avais été nommé un an auparavant à Toulouse – que j'ai fait sa connaissance. Il m'en imposait, par la nature de ses interventions, le changement de point de vue qu'il amenait toujours, ses questions qui retournaient le propos et le faisait voir par l'œil de la pratique.

La réflexion sur le devenir des écoles nous rapprocha, l'inquiétude aussi. Le rouleau compresseur des accords de Bologne approchait. Il fallait s'interroger, réfléchir, lire les textes, et répondre, voire anticiper. Jacques, devenu en 2006 président de l'Association nationale des directeurs d'écoles d'art (Andea), engagea une étroite collaboration avec la Coordination nationale des enseignants des écoles d'art (Cneea), avec sa présidente Cécile Marie, aujourd'hui professeur à Marseille, et son vice-président Michel Gellard, professeur à Nantes, ancien collègue et ami de Jacques. J'étais moi-même vice-président de l'association des directeurs. Pendant les trois années de la présidence de Jacques, jusqu'en 2009, nous avons constitué à quatre un groupe de travail permanent portant une certaine idée de l'art et des écoles d'art, dont nous voulions défendre l'existence.

C'est au nom de ce groupe de travail que je parle aujourd'hui. Je tiens en effet à souligner, comme l'a fait la Coordination des enseignants dans son communiqué à la mort de Jacques, combien sa présidence de l'Andea a été une « parenthèse d'intelligence collective » tissée entre les deux associations. C'est de cette époque que je parlerai, en tant qu'elle est exemplaire des modes de pensée et de travail de Jacques.

Tous les quatre, nous partageons cette même conception issue de la pratique : L'art n'est pas une discipline d'enseignement où se transmettraient des savoir-faire, l'école est un lieu où naissent et se construisent des singularités. Elle est le lieu d'une pratique en atelier selon un parcours personnel non formaté, le lieu d'une culture à laquelle contribuent aussi bien la traversée des matériaux que la connaissance de l'art, ou l'analyse géopolitique du monde. L'école est un lieu d'expérience et d'expérimentation. La pratique y est soumise au regard des pairs qui en apprécient la capacité à s'inscrire dans un champ extérieur à l'enseignement : celui, contemporain, de l'art. Cette capacité n'a rien d'une adaptation aux prérogatives du marché. Bien au contraire : elle construit l'indépendance d'une trajectoire apte à déplacer les contraintes qu'elle rencontre.

L'application des directives de Bologne, dont nous voyions déjà les effets à l'université, menaçait d'écraser la pratique quotidienne des écoles d'art. Or, la résistance était inexistante, tout un chacun s'apprêtait à courber l'échine.

Les enjeux, pourtant, étaient d'importance. S'il s'agissait certes de faire reconnaître l'enseignement de l'art comme ayant un niveau équivalent à celui de l'université, il fallait aussi conserver le réseau existant des écoles et amener le statut des professeurs des écoles territoriales à égalité avec celui de leurs collègues des écoles nationales. De ce dossier se chargeait principalement la Cneea.

Pour la reconnaissance des écoles et la délivrance des diplômes, un statut juridique d'autonomie fut imposé. Mais laquelle ! Là, régulièrement, Jacques se référait à 68. Oui à l'autonomie, disait-il, mais pas pour constituer un système d'établissements concurrentiels, comme d'aucuns l'envisageaient tacitement. Oui à l'autonomie, si elle signifie que les décisions prises ensemble par étudiants et professeurs seront réellement appliquées. Sur ce point-là, sa position de 68 était restée conséquente.

Pour faire valoir nos hésitations et mobiliser les premiers concernés, des assises nationales sont organisées à Rennes en avril 2006. Jacques en est la cheville ouvrière. Et dans l'avant-propos aux actes, lui et Cécile Marie écrivent : « Ces assises ont été organisées parce qu'il y avait urgence. Et parce que nous refusions d'assister sans rien dire à notre propre transformation. »

Jacques possédait à la fois les armes et l'expérience pour argumenter. Avec ses collègues des trois autres écoles d'art de Bretagne (Brest, Lorient, Quimper), il avait expérimenté un travail en réseau au sein d'une association fondée dès 1990 et regroupant directeurs, enseignants, étudiants ainsi que représentants des villes. Ce réseau, où s'imprime la touche de Jacques, est original, il est le seul en France : il organise un examen d'entrée commun, pratique la mutualisation, mais respecte l'autonomie de chacun. Sa force réside dans le fait que les décisions sont le résultat d'une volonté commune, émanant de la base.

Les trois années de présidence de l'Andea par Jacques furent émaillées de nombreuses réunions de travail, parfois tendues, occupées à l'interrogation et la rédaction de nouveaux textes sur les enseignements artistiques. Au final, les textes rédigés et reflétant nos positions ne sont pas publiés. Lors de l'ouverture du séminaire d'été de l'Andea en 2008, Jacques fait remarquer que le ministère de l'Enseignement supérieur « semble jouer un rôle de plus en plus important pour l'avenir de nos écoles. » « Semble » est un euphémisme : l'objet de la crainte s'est fait réalité, l'autonomie n'est qu'un mot pour un asservissement plus fort, et par un autre ministère que notre tutelle.

En mai 2009 ont lieu à Paris, au 104, de nouvelles assises nationales organisées par Jacques. La lettre ouverte à la ministre de la Culture, dont il avait préparé la rédaction, traduit une amertume partagée : « Nos enseignements sont aujourd'hui, et c'est justice, en voie d'être reconnus comme enseignements supérieurs. Mais, vous le savez, les voies empruntées à l'heure actuelle menacent les fondements mêmes de nos enseignements en les soumettant à des critères sans rapport avec les contenus, les dispositifs pédagogiques et les objectifs de nos formations, [des critères] extérieurs à la pratique artistique. Les développements actuels engagent en effet nos enseignements dans une course d'obstacles qui ressort de la mise en concurrence et inquiète la plupart des écoles sur leur avenir et la pérennité de l'art. / Par ailleurs, le ministère de la culture ne semble pas être véritablement le maître d'œuvre des dossiers. » Quelques mois plus tard, Jacques quittait la direction de son école et la présidence de l'Andea. La nouvelle présidence mettait radicalement fin à la « parenthèse d'intelligence collective ».

Retraité, Jacques reporte sa même énergie vers d'autres champs : un site web du grand ouest informant sur les activités des écoles, les expositions, les artistes, une *Lettre des écoles supérieures d'art* dont 8 numéros sont parus entre 2009 et 2012 – « Échanger les informations, nourrir les réflexions », tel fut le titre de son premier éditorial. Il est aussi élu président du conseil d'administration du Centre de formation des enseignants de danse et de musique (Cefedem) de Lyon, et le restera jusqu'à ses derniers jours.

L'interview de Jacques par Hervé Bourges en 1968, publiée au Seuil, est précédée de cet exergue : « Introduire la contestation permanente par le biais du pouvoir étudiant. » Si les objets avaient changé, la mise en question permanente des brutalités implicites ou explicites de l'économie capitaliste persistait. Dans sa défense des écoles d'art, la contestation de 68 avait trouvé une vie-continué. Le militantisme de Jacques, qui se fondait sur un parcours professionnel attaché à une école, ses professeurs, ses étudiants, son contexte local et politique, a montré des voies possibles, sans éclat, mais combien plus efficaces que les strass promis par l'institution.

Quant à nous, ses camarades de la Cneea et de l'Andea d'alors, nous conservons de lui le souvenir de ces qualités qui furent les siennes : constance dans les positions défendues et fidélité en amitié, conséquence et modestie, sans oublier une touche d'humour sardonique.

Michel Métayer
avec la participation de
Cécile Marie et Michel Gellard